

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « JAIDA SA » par la Caisse de Dépôt et de Gestion

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la Caisse de Dépôt et de Gestion.
- **La cible** : la société « JAIDA SA ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur de financement des institutions de microfinance.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- - 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif, par la Caisse de Dépôt et de Gestion, de la société JAIDA SA, à travers l'acquisition de 18,3% de son capital social et des droits de vote y afférents.

La Caisse de Dépôt et de Gestion est un établissement public de droit marocain créé par le Dahir n° 1-59-074 du 10 février 1959 ayant son siège social à Immeuble Dalil Place Moulay El Hassan, BP 408, Rabat, Maroc. Elle est spécialisée dans la sécurisation et la préservation de l'épargne réglementée et les fonds de retraite, et le fléchage de ces fonds au service du développement économique et social du Maroc.

JAIDA SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit marocain ayant son siège social à Immeuble Dalil Place Moulay El Hassan, BP 408, Rabat, Maroc, elle est immatriculée au Registre du Commerce de Rabat sous le numéro 67 529. Elle est spécialisée dans le financement des institutions de microfinance au Maroc.

Fait à Rabat, le 28 août 2026